

La pratique du badminton est possible dans tous les équipements sportifs couverts à partir du 19 mai 2021 pour les mineurs et du 9 juin pour les majeurs. La FFBaD vous accompagne dans cette reprise avec une série de mesures pour pratiquer dans des conditions optimales de sécurité.



LE LIEU DE PRATIQUE



Respect des règles de distanciation physique de 2 mètres minimum en dehors du court



Port du masque obligatoire en dehors des phases de jeu, pour toutes les personnes de 6 ans et +



Tenue d'un registre de présence

AVANT DE JOUER



Chacun arrive avec son propre matériel (raquette, gourde, gel hydroalcoolique)



Lavage des mains ou utilisation de gel hydroalcoolique avant et après avoir joué

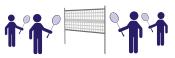
SUR LE TERRAIN



Port du masque sportif recommandé pour les pratiquants et port du masque obligatoire pour l'encadrant



Remplacer les gestes de convivialité par un geste avec la raquette



Double autorisé



Changements de coté possible en respectant le sens des aiguilles d'une montre

EN CAS DE SYMPTÔMES, RESPECTEZ LES CONSIGNES SANITAIRES ET RESTEZ CHEZ VOUS.